



Réunion informelle DU 01/12/2020 en visio sur la situation sanitaire

Le 01/12/2020 Mme CORRADI, qui a pris l'intérim en attendant la nomination d'un/une nouveau DDFIP de Vaucluse, a réuni de façon informelle en visio les représentants des organisations syndicales du Vaucluse pour faire un point de situation,

-Informations sur la situation sanitaire dans le Vaucluse

Pour la semaine 48 : situation toujours dégradée mais qui s'améliore

Le taux d'incidence baisse et se situe à 135 /100 000 habitants avec des disparités où le taux est plus élevé dans le nord et l'ouest du département,

.Le taux de positivité est de 11,7 % (soit 1 personne positive sur 9 testées)

On dénombre toujours 41 clusters en cours d'examen.

333 personnes hospitalisées dont 36 en réanimation. Cette semaine l'hôpital reprends les interventions chirurgicales déprogrammées.

415 décès depuis le début de la crise (328 à l'hôpital et 87 en EHPAD) dont 42 sur la dernière semaine.

Cette semaine mise en place de 21 centres de dépistage COVID (cabinet médical, cabinet infirmier ou pharmacie) par test antigénique, avec une campagne de dépistage au bénéfice des personnels des établissements scolaires. D'autres campagnes seront mises en place dans les semaines à venir.

-Informations sur la DDFIP du Vaucluse :

On dénombre plus que 2 cas positifs, et il n'y a presque plus de cas contact liés à ces cas positifs, à mettre sur le compte du bon respect des gestes barrières selon la direction.

- Concernant le télétravail :

Concernant les agents vulnérables, ils sont dorénavant tous équipés en matériel, sur 77 agents seul 6 restent sans équipement, car le télétravail n'est pas possible par manque d'autonomie ou de tâches télétravaillables.

Concernant la dotation d'ordinateurs portables, en totalité la DDFIP de Vaucluse aura 340 ordinateurs, sur lesquels il reste 60 à recevoir. Selon la direction, il reste à doter les services d'Avignon.

Une deuxième vague arrivera en début d'année 2021 à destination des télétravailleurs conventionnés 2020 non encore dotés et les grosses structures type SIP ou SIE où pour le moment le ratio d'agents dotés en ordinateur reste faible par rapport à des services type trésoreries. A ce jour, selon la direction le taux d'équipement pour le département est de 41 %.

Suite à la sortie du 24/11/2020, d'une fiche du bureau RH2C sur le protocole télétravail pendant la période de crise sanitaire, la direction a informé les OS de la mise en place d'un protocole vauclusien qui comporte quelques légères modifications. En effet, la direction a rajouté le principe de la multi habilitation, et les critères d'octroi du télétravail sont les suivants :

- avoir de l'équipement, exercer sur des tâches télétravaillables, assurer la continuité de service par des rotations et avoir l'autonomie nécessaire.

Ce protocole vauclusien qui devrait paraître sur Ulysse 84 le 02/12/2020 s'accompagne de la création d'une balf dédiée et le service RH devient référent télétravail. Il y a donc maintenant un cadre à respecter, les demandes de télétravail devront se faire via la balf dédiée avec un modèle de courrier pour la demande et bien sur auprès du chef de service compétent. Les refus seront à formaliser et à motiver, il convient donc de faire passer toutes les demandes via cette balf, ce qui permettra d'éviter toutes déconvenues ou changement qui serait lié à des accords verbaux.

La Direction a également annoncé qu'il n'y aura pas de campagne de télétravail 2021 à cause de la crise sanitaire.

Interrogée par les OS sur la notion d'obligation de télétravail, la réponse est restée un peu floue, dicit Mme CORRADI le télétravail n'est pas obligatoire mais fortement recommandé, elle a d'ailleurs rappelé que les multi-habilitations sont là pour permettre la rotation, et surtout en cas de cas contact.

Enfin, la direction a prévu l'achat de 50 téléphones portables à destination des télétravailleurs , et a précisé sur la notion d'emport de documents que c'était possible à condition que le chef de service soit ok et qu'il trace via un tableau excel le suivi de l'emport.

Pour la CGTFP 84, il faut rester vigilant sur les questions de télétravail, et incite tous les agents à nous faire remonter tous problèmes rencontrés.

Les représentantes CGT en CHSCT
